

GENOMIC VISION

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4.713.095,60 euros
Siège social : 80-84 rue des Meuniers, 92220 Bagneux
477 699 144 RCS Nanterre

RAPPORT SPECIAL
SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS
DES ARTICLES L. 225-197-1 A L. 225-197-3 DU CODE DE COMMERCE

(Attributions gratuites d'actions)

Exercice clos le 31 décembre 2019

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L. 225-197-4 du code de commerce relatifs aux attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, afin de vous rendre compte :

- du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été attribuées gratuitement à chacun de ses mandataires par la Société, par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197- 2 du code de commerce et par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce (1) ;
- du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197- 2 du code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi consenties est le plus élevé (2),
- du nombre et de la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions susvisées, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires (3).

1. Actions attribuées aux mandataires sociaux

Néant.

2. Actions attribuées aux dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé

Néant.

3. Actions attribuées à l'ensemble des salariés du groupe

Néant.

Le directoire